



Coupe d'arbre(s)

Reçu le :

Réservé à la municipalité

Ce document recto verso doit être **entièrement rempli, signé et daté** par le demandeur et doit être déposé avec les **documents obligatoires demandés**. Si la documentation est incomplète, la demande sera automatiquement suspendue pour une période de 30 jours ouvrables. Elle sera réactivée une fois que l'entièreté des documents sera remis. Si au 30^e jour la demande est toujours incomplète, elle sera refusée.

Adresse de l'emplacement (numéro de lot) :

Identification du propriétaire

Identification du demandeur

Cocher si le propriétaire est le demandeur

→ Fournir une procuration dans tous les autres cas

Nom :

Nom :

Adresse :

Adresse :

Téléphone(s) :

Téléphone(s) :

Courriel :

Description de la demande

Espèce(s) d'arbre(s) :

Nombre(s) d'arbre(s) à couper :

Diamètre :

Indiquer le(s) raison(s) justifiant la coupe d'arbre(s) :

Cocher si présence d'un cours d'eau ou d'un fossé à proximité

Cette demande dûment signée par le requérant, doit être déposée à la Municipalité et être accompagnée des renseignements et documents suivants en une version informatique PDF.

- Photographies des arbres à couper
- Croquis démontrant l'emplacement des arbres.

Exécutant des travaux

Propriétaire (cocher, et passer à l'autre section)

Émondeur (remplir cette section)

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable
des travaux :

Adresse :

Téléphone(s) :

Échéancier et coûts des travaux

Date de début des travaux :

Évaluation du coût prévu des travaux incluant la main-d'œuvre

Date prévue de fin des travaux :

Coût des travaux :

\$

Déclaration et confidentialité

Le signataire déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets. Le signataire déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur et s'engage à s'y conformer. Enfin, le signataire comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat et que des pénalités seront imposées si les travaux ont débuté sans autorisation.

Quiconque contrevient aux dispositions des règlements d'urbanisme et aux règlements municipaux relativement à l'abattage d'arbres, commet une infraction est passible d'une amende de 2 500 \$ à laquelle s'ajoute (dans tous les cas, les frais de poursuite sont en sus) :

- 1. Dans le cas d'un abattage sur une superficie inférieure à 10 000 mètres carrés, un montant minimal de 500 \$ et maximal de 1 000 \$ par arbre abattu illégalement, jusqu'à concurrence de 15 000 \$;*
- 2. Dans le cas d'un abattage sur une superficie de 10 000 mètres carrés ou plus, une amende d'un montant minimal de 15 000 \$ et maximal de 100 000 \$ par hectare complet déboisé auquel s'ajoute, pour chaque fraction d'hectare déboisée, un montant déterminé conformément au paragraphe 1.*

Les montants prévus au premier alinéa sont doublés en cas de récidive.

Le signataire déclare que tout changement ou modification sera signifié au service de l'urbanisme.

En vertu de la loi sur la protection des renseignements personnels (P-39.1), article 8, nous vous informons que les renseignements recueillis dans ce formulaire sont à des fins d'identification de l'emplacement pour la délivrance du permis et qu'aucune information ne sera communiquée à moins que la personne consente à la communication des renseignements. Prendre note que ces informations seront transmises pour l'étude de la demande au Service de l'urbanisme.

- J'ai lu et compris que les renseignements fournis dans ce formulaire sont nécessaires pour la demande de permis et qu'en aucun cas les renseignements, sans mon accord, ne seront fournis à un tiers.***
- J'autorise le Service de l'urbanisme à retranscrire ces informations dans le logiciel de délivrance de permis.***

Signature :

Date :